



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 2 juillet 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
44	46

Date de convocation

26 juin 2025

Administration générale – Répartition de la somme prévue au titre d'Atout Ruralité EPCI

**N° de la délibération
2025-413**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 2 juillet 2025 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle les Berges du Rhône à Gervans sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, M. Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Gérard ROBERTON Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Pascal BALAY (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Xavier AUBERT, Mme Véronique BLAISE, Mme Lyliane BURGUNDER, M. Patrick CETTIER, M. Guy CHOMEL, Mme Amandine DEYGAS, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Annie GUIBERT, M. Pierre GUICHARD, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Emmanuel GUIRON, Mme Elisabeth JUNIQUE, M. Fabrice LORIOT, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, Mme Agnès OREVE, M. Régis REYNAUD, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, Mme Anne SCHMITT, M. Jean-Christophe WEIBEL.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu la délibération n° 2023-263 du 03 mai 2023 approuvant le conventionnement avec le Département de l'Ardèche, dans le cadre d'ATOOUT Ruralité,

Considérant que cette convention permet à ARCHE Agglo de bénéficier de 426 386 € de subvention départementale, sur la durée du mandat, pour des opérations dont la nature est précisée dans ladite convention.

Considérant qu'au vu de l'enveloppe allouée, il est proposé d'affecter cette subvention au projet de réhabilitation de la friche ITDT et au projet de médiathèque de Tournon sur Rhône ainsi :

Intitulé du projet	Descriptif succinct de l'opération	Calendrier de réalisation	Coût HT total	Coût HT éligible	Intervention départementale	
					Taux	Montant de subvention sollicitée
Médiathèque Tournon sur Rhône	Construction d'une médiathèque à Tournon sur Rhône	2025-2028	6 416 000 €			200 000 €
Réhabilitation friche ITDT à Tournon sur Rhône	ZAC ITDT, requalification Avenue de Lyon et ViaRhôna		1 604 626 €	1 604 626 €	15%	236 286 €
Montant total subvention ATOUT RURALITES 07						436 286 €

Considérant le projet de modification de l'annexe à la convention ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 26 juin 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 46 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** la modification de l'annexe à la convention approuvée par délibération n° 2023-263 du 3 mai 2023 telle que présentée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veunes, le 2 juillet 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 03/07/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo